



# Club des Amis du Beauceron

Club affilié à la Société Centrale Canine

Siège social : 29 rue Pierre Cloix 77690 Montigny/Loing

Présidente du CAB  
Katerine COUTEAU  
Le Village  
31800 St MARCET  
0561890148  
[Katerine.couteau@orange.fr](mailto:Katerine.couteau@orange.fr)

Cher Ami Beauceronnier,

## Convocation à l'assemblée générale 2010

L'Assemblée Générale du Club des Amis du Beauceron se tiendra

**le samedi 24 avril 2010**

au siège de la S.C.C., 155 avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers cedex.

à 10 h précises.

Cette année, l'assemblée revêtira un caractère très important puisqu'il aura un renouvellement par moitié des administrateurs du club.

**L'ordre du jour sera le suivant :**

Opérations de vote sur place

Désignation des scrutateurs

L'ordre du jour sera le suivant :

Ouverture de l'assemblée générale par la présidente

Compte rendu moral de l'année 2009 par la présidente.

Compte rendu financier de l'année 2009 par la trésorière

Approbation des compte-rendus.

Quitus à la trésorière.

Questions diverses.

Proclamation des résultats des votes.

Clôture de l'assemblée générale.

La présidente

Katerine COUTEAU

Pour participer à l'assemblée générale, il faut être à jour de cotisation et adhérent depuis plus de 6 mois.

*Si vous possédez une adresse mail merci d'accuser réception de ce courrier à mon adresse : [Katerine.couteau@orange.fr](mailto:Katerine.couteau@orange.fr)*

# Appel à candidature

**10 postes seront statutairement à pourvoir lors des élections du samedi 24 avril 2010.**

Les membres sortants rééligibles sont :  
Mesdames Anjoran , Dupont, Lebœuf, Renaux, Soulier  
Messieurs Barde, Bonnefoy, Hermel, Paris, Ponce.

**Les candidatures (nouvelles ou renouvellement pour les sortants) seront reçues jusqu'au 17 mars 2010.**

Elles seront adressées par courrier recommandé avec avis de réception à  
Madame Katerine COUTEAU

Le Village  
31800 St MARCET.

La recevabilité des candidatures sera examinée par une commission des élections composée de membres du comité non sortants : Mme Katerine Couteau, Présidente de la commission, M Guy Armatol, M Djelloul Boudjmaa.

**Pour être éligible au comité du Club des Amis du Beauceron, il faut :**

Etre français, être majeur, jouir de ses droits civiques, être membre de l'association depuis 3 ans et à jour de cotisation à la date de la candidature.

Ne sont pas éligibles : les personnes achetant habituellement des chiens pour les revendre, prenant des chiens en pension ou en dressage moyennant rétribution (article 10 du titre III des statuts du club en vigueur).

**Chaque candidat devra présenter un dossier comprenant :**

Un curriculum vitae précisant son nom, prénom, adresse, profession, date de naissance, nationalité.

La mention de la date d'adhésion au club avec indication des activités cynophiles.

Une copie de la pièce d'identité, de passeport ou livret de famille.

Un extrait de casier judiciaire récent (1 mois).

Une lettre de motivation destinée à la commission.

Un texte de présentation destiné à la publication avec le matériel de vote : ce texte n'excédera pas 300 caractères (lettres, espaces, signes de ponctuation).

Une photo d'identité sera jointe au texte de présentation.

vote possible par correspondance (date limite de réception du courrier 23 avril 2010) ou sur place (se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'adhérent).